

Arrêté n°2025-003-IAE

Arrêté portant composition de jury d'examens

**Arrêté de nomination du jury de licence professionnelle Assurance
 Banque Finance : chargé de clientèle**

La directrice de l'IAE,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 13 juin 2024 ;

Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury de licence professionnelle Assurance banque finance : chargé de clientèle est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

Diplôme	
LP	Président : Olivier ADOUKONOU, EC
	Emmanuel CARRÉ, EC
	Patrick MORISSEAU, E
	Héloïse MOULAY, P

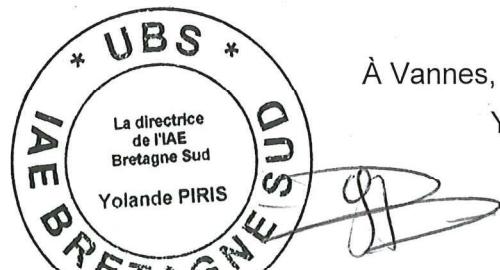
E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. La directrice de l'IAE est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Vannes, le 01/12/2025

Yolande PIRIS



Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE de Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.